

# Projet pédagogique et organisation des études à la rentrée 2021-2022

## Ecole Universitaire de Maïeutique de Brest

### Préambule :

La particularité de l'école universitaire de maïeutique (EUMB) est d'être, au sens juridique, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 une composante de l'Université de Bretagne Occidentale. C'est une étape supplémentaire qui fait suite à la création en 2002 de la 2<sup>e</sup> école de sages-femmes de la Région Bretagne, l'ESF de Brest ayant lors de la convention de création, mis en place une collaboration fonctionnelle étroite entre le CHRU, l'UFR de Médecine et l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Elle est située géographiquement au sein de l'UBO sur le site de l'UFR de Médecine et des Sciences de la Santé.

L'EUMB dispose d'un budget attribué par le Conseil Régional de Bretagne au CHRU de Brest. La convention tripartite Conseil Régional/CHRU/UBO a été signée le 05 décembre 2019 et autorise, dans le cadre de l'article 60 de la loi HPST un budget propre pour l'EUMB au sein de l'UBO.

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

#### 1 - Cadre réglementaire :

Depuis 2010-2011 et la réforme dite Licence-Master-Doctorat, et maintenant dans le cadre de la réforme d'accès aux études de santé, les étudiants choisissent le(s) parcours au(x)quel(s) ils souhaitent concourir. Les étudiants inscrits à l'école en septembre 2021 suivront le programme d'études défini par les arrêtés du :

- du 22 mars 2011 qui définissent l'orientation commune des études de santé (Médecine, Odontologie, Pharmacie et Maïeutique). Ils sont relatifs au régime des études en vue du diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, du diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales, du diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques et du diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques.
- du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques. Le premier cycle des études est organisé en 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens. Les 2 premiers semestres de la formation correspondent à la PASS et/ou autre voie d'admission. Le décret du 20 avril 2011 modifiant le décret n°84-932 du 17 octobre 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, précise dans son article 2 que les diplômes de formation générale en sciences médicales, en sciences pharmaceutiques, en sciences odontologiques et en sciences maïeutiques confèrent à leur titulaire le grade de licence.
- Le décret du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'état de sage-femme, qui organise le second cycle des études (120 crédits européens sur 4 semestres) ; le diplôme de sage-femme conférant un grade master selon le Décret no 2014-1511 du 15 décembre 2014 relatif aux diplômes de santé conférant le grade master

Cette réforme a notamment pour objectifs :

- une visibilité du parcours de l'étudiant (suite des accords de Bologne)
- un renouvellement des méthodes pédagogiques
- une mutualisation favorisée des enseignements
- une mise en place du dispositif passerelle entre les filières médicales

La formation en licence de la filière Formation Générale en Sciences Maïeutiques a pour objectifs :

- l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques fondamentales indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.
- l'approche fondamentale de l'être humain.

Quatre principes régissent l'acquisition de ces connaissances :

- la non-exhaustivité
- la participation active de l'étudiant
- l'interdisciplinarité
- l'ouverture sur les différents métiers de la santé.

La formation en master, second cycle des études de sage-femme a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent. Cette base de connaissances comprend des sciences fondamentales et biomédicales, des sciences humaines et sociales, la santé publique et l'ensemble des disciplines nécessaires à l'exercice de la maïeutique, tel que défini à l'article L. 4151-1 du code de la santé publique.
- L'acquisition de connaissances pratiques et de compétences au cours de la formation clinique et des stages
- Une formation à la démarche scientifique
- L'apprentissage du travail en équipe pluri professionnelle et l'acquisition des techniques de communication indispensables à l'exercice professionnel
- La sensibilisation au développement professionnel continu comprenant l'évaluation des pratiques professionnelles et l'approfondissement continu des connaissances.

Le cadre réglementaire des études de sages-femmes s'est enrichi depuis la mise en place de la réforme LMD par :

- L'Arrêté du 28 novembre 2013 relatif aux conditions de rémunération des étudiants sages-femmes.
- L'Arrêté du 7 octobre 2016 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire de transport pour les étudiants en second cycle des études de maïeutique
- L'Arrêté du 11 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé

## 2 - Conception générale de la formation et choix pédagogiques mis en œuvre à l'école de maïeutique de Brest pour faciliter l'apprentissage :

**L'EUMB base sa pédagogie sur une approche par compétences professionnelles** à développer en lien avec le référentiel métier et compétences des sages-femmes, créé par la profession en 2009.

- Le premier axe du référentiel est constitué par le développement des compétences de la sage-femme et l'énoncé de 8 situations-types de la profession.
- Le deuxième axe expose les qualités à développer pour la pratique de sage-femme dans un esprit de coopération interprofessionnelle, de développement personnel et de responsabilité professionnelle.
- Le troisième axe précise les compétences à acquérir dans différentes disciplines : scientifiques, techniques, communicatives, éthiques, culturelles...

Cet outil a plusieurs objectifs :

- il éclaire le professionnel sur ses fonctions dans son cœur de métier
- il permet une meilleure connaissance du rôle pour une meilleure prise en charge des patients
- il favorise une meilleure organisation des soins
- il permet de donner des repères aux professionnels et facilite l'évolution professionnelle

**Les principales caractéristiques de l'Ecole de Sages-Femmes de BREST** sont :

- d'avoir intégré l'enseignement effectué en PASS, LAS ou voie passerelles
- de mutualiser des enseignements en DFGMa2 avec les étudiants en médecine, et depuis l'année 2018-2019 avec les étudiants du master Education Thérapeutique et Prise en Charge des Addictions.
- de concevoir un découpage d'enseignement adapté à la spécialité sage-femme (semaines à thèmes).
- De favoriser les double cursus, notamment par la validation du master 1 biologie en santé notamment pour les étudiants qui le souhaitent. Cette validation permet l'accès à d'autres masters 2 de recherche comme le master Génétique Génomique et Biotechnologies ou la nouvelle maquette du M2 ESS par exemple.
- De co-construire avec les étudiants le dispositif de formation, et d'y intégrer des « patients-partenaires » à partir de cette année

**L'école a mis en place une stratégie pour faciliter l'apprentissage et l'épanouissement des étudiants pendant leur parcours de formation**, elle est formalisée dans son projet pédagogique fruit d'une réflexion collective. Il est destiné à donner du sens au programme des études de maïeutique fixé par voie réglementaire. Il est régulièrement mis à jour, réévalué et ajusté. Il est expliqué aux étudiants en début d'année universitaire et mis à disposition de toute personne qui intervient dans le processus de formation.

**Le projet pédagogique de l'EUMB s'appuie sur :**

- Une politique de responsabilisation des étudiants
- Une relation pédagogique respectueuse et individualisée. Elle se veut identique aux principes de la relation professionnelle entre la future sage-femme et la femme, l'enfant, le couple qu'elle prendra en charge. Une alliance pédagogique avec l'étudiant est recherchée.
- Un accompagnement personnalisé des projets professionnels exprimés
- Un apprentissage de type réflexif permettant la formation d'un futur professionnel lui-même réflexif et engagé dans sa formation tout au long de la vie (lifelong-learner).
- Un enseignement assuré par des universitaires, des professionnels de terrain et une équipe pédagogique permanente à compétences spécifiques complémentaires
- La valorisation des travaux de recherche des étudiants (publications, communications)
- L'accès à une mobilité nationale et internationale
- Une évaluation régulière du dispositif pédagogique avec réajustements, et évaluation de la satisfaction des étudiants

**L'équipe pédagogique met donc l'accent sur :**

- L'apprentissage d'une expertise professionnelle, basée sur une médecine factuelle (evidence based medicine)
- L'apprentissage d'une responsabilité vis à vis de la population
- L'apprentissage d'une autonomie.
- L'apprentissage d'une organisation sociale
- L'ouverture d'esprit

**L'étudiant conduit sa formation grâce aux outils pédagogiques variés.** La recherche d'autonomie est le point clé de la réflexion pédagogique.

Plusieurs méthodes pédagogiques sont utilisées au cours des enseignements tant théoriques, cliniques que ceux dispensés par l'équipe des sages-femmes enseignantes :

- **La méthode active ou interactive :** l'étudiant est en situation (cours en présentiel ou en distanciel, travaux pratiques ou dirigés, cas clinique, situation de stage, séquence de simulation...), il s'y confronte, il raisonne et trouve la solution, l'enseignant guide, encourage, clarifie, aide. La classe inversée est largement utilisée dans ce cadre notamment pour les UE de pédiatrie et obstétrique, de même que l'apprentissage au Raisonnement Clinique (ARC) tout au long du cursus. Un programme d'apprentissage par la simulation en centre de simulation est également élaboré pour les situations à hauts risques de morbi-mortalité maternelle ou infantile. L'engagement de l'étudiant dans le dispositif est obligatoire. Il se fait aussi par l'intermédiaire des étudiants élus délégués ou à la commission pédagogique mise en place de 2019 (3 réunions par an).
- **La méthode déclarative,** essentiellement représentée par les cours magistraux : santé société humanité, santé publique, pharmacologie, sciences fondamentales, unités d'enseignement (UE) diverses... Les savoirs sont destinés à la compréhension d'autres connaissances plus complexes ou utilisées dans la pratique professionnelle. Les cours magistraux sont réalisés en amphithéâtres quand ils sont mutualisés avec les autres filières médicales, ou en salle de cours par promotion d'environ 25 étudiants quand ils sont spécifiques au cursus maïeutique. Dans ce dernier cas, le plus fréquent, l'échange direct avec l'enseignant est facilité. Ils peuvent le cas échéant être réalisés en distanciel.

**Des outils d'individualisation de parcours de formation sont mis en place :**

- **Un suivi pédagogique personnalisé des étudiants** est réalisé par promotion par une sage-femme enseignante (SFE) référente de l'année. Un entretien pédagogique systématique avec chaque étudiant est réalisé en début d'année universitaire par la SFE. Il conduit l'étudiant à réfléchir sur son niveau acquis et la définition de ses objectifs personnels en lien avec les objectifs de l'année à atteindre. Il est renouvelé à la demande de l'étudiant ou de la SF enseignante référente. Un accompagnement sur les terrains de stage est défini par année d'études. Des sessions formatives et des évaluations certificatives y sont programmées, l'autoévaluation par l'étudiant est systématiquement recherchée. Des retours de stage ont lieu plusieurs fois dans l'année en groupes d'étudiants grâce à des carnets d'apprentissage remplis par l'étudiant.
- **La cohérence entre le projet professionnel de l'étudiant, les lieux de stage retenus et les acquis en cours est recherchée tous les ans par la sage-femme référente de promotion.**

La durée, la séquence des lieux de stage et les objectifs de stages (livrets de stage) sont fournis par l'école par année d'étude. Ces lieux de stage font l'objet d'un choix autonome par les étudiants, réunis en promotions à n-1, dans l'offre des terrains de stage définie par l'école. L'offre de stage de l'école porte sur tout le territoire breton, dans les établissements privés et publics, dans le secteur territorial (PMI) et en cabinet libéral, et surtout sur les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

L'offre de stage de l'école est complétée par une possibilité de stage « Hors offre de l'école », fonction d'un projet argumenté de l'étudiant validé par l'école, sur tout établissement en métropole et DOM-TOM (Mayotte), selon le type de stage et le projet de l'étudiant.

Une sage-femme enseignante est référente de l'ensemble des stages des étudiants de l'école. Une seconde sage-femme enseignante coordonne l'ensemble des stages à l'international.

Ainsi, une cohérence pédagogique est mise en place, des liens de proximité sont établis avec les responsables de stage tant pour l'équipe enseignante que pour les étudiants. Des rencontres régulières ont lieu soit à l'école soit au sein de la maternité partenaire. Une implication dans leurs souhaits de stage est demandée aux étudiants à n-1 ce qui favorise leur autonomie.

- Des objectifs personnels par stage sont demandés aux étudiants. Ils sont inscrits dans le livret de stage au début de chaque stage. Les procédures sont définies par l'école et mises à disposition des étudiants sur leur espace numérique. Si le livret de stage restera encore cette année un livret en version papier sur le DFGSma, un des objectifs de cette année universitaire est la mise en place d'une validation de stage de type numérique par l'encadrement de terrain ou les tuteurs de stage.
- Par ailleurs, si besoin l'école s'appuie sur les dispositifs d'accompagnement particuliers des étudiants voire des dispositifs de réorientations existants à l'UBO.
- **Un partenariat avec les responsables pédagogiques du master « Biologie et Santé » incite le double cursus des étudiants.** Plusieurs parcours font l'objet d'un partenariat ancien ou à venir cette prochaine année. **7 parcours sont accessibles pour les étudiants (à valider avant rentrée 2020) :**
  - GGB (Génétique Génomique et Biotechnologies)
  - ETPA (Education Thérapeutique du Patient et prise en charge des Addictions)
  - SIBM (Signaux et Images en Biologie et Médecine)
  - ADNS (Alimentation, Droit, Nutrition et Santé)
  - PHY (Physiologie des Régulations)
  - EPRP (Evaluation et Prévention des Risques Professionnels)

Le parcours recherche est ainsi favorisé, en espérant susciter un engagement dans cette voie.

Un partenariat avec plusieurs laboratoires de recherche est en cours. L'objectif est aussi de favoriser et de valoriser les travaux des étudiants, notamment au travers du mémoire de fin d'études ; les contacts sont pris avec le LABERS Laboratoire d'études et de recherche en sociologie, le SPURBO (Médecine Générale), le LIENS (dermatologie), le programme NIDCAP... L'aide méthodologique existe en appui avec le Centre d'Investigation et de Recherche CHRU Brest, et la Direction de la Recherche et de la Coopération Internationale du CHRU de Brest.

- **Un partenariat avec la responsable pédagogique des dispositifs de réorientations en santé à l'UFR de médecine et de sciences de la santé**

**L'organisation des études** contribue à renforcer l'apprentissage progressif au raisonnement clinique et par conséquent à donner aux étudiants une formation médicale où la décision engagera leur responsabilité avec l'exigence que les futur(e)s sages-femmes clinicien(ne)s assurent « les soins conformes aux données scientifiques du moment que requièrent la patiente et le nouveau-né. » (Art.R.4127- 325 du CSP).

Les différentes unités d'enseignement avec leurs volumes horaires et les crédits d'ECTS correspondant sont réparties dans un tableau par année d'études du premier et du second cycle du cursus (**annexe 1 et annexe 2**).

Des objectifs généraux sont définis dans la maquette de formation pour chaque UE, les objectifs spécifiques du cours magistral, de l'enseignement dirigé, de la classe inversée ou l'ARC et sont discutés avec les enseignants. La répartition des stages est réalisée par secteur et par année d'études, en fonction des compétences professionnelles visées.

Des semaines à thèmes sont programmées sur le second cycle, dans l'objectif d'une meilleure compréhension par l'étudiant de la prise en charge à réaliser en pratique professionnelle.

Les outils d'évaluation, notamment les grilles d'évaluation utilisées lors des évaluations certificatives, sont discutées et validées en équipe. La progression attendue est définie tout au long du cursus. Les feuilles de garde sur lesquelles se basent les responsables ou tuteurs de stage pour effectuer une validation ont été actualisées pour cette année.

La composition des jurys d'examens est arrêtée par le Président de l'UBO chaque année. Elle est affichée aux étudiants. La programmation des jurys est réalisée en début d'année universitaire.

Le cursus universitaire est défini pour chaque année avec :

- L'alternance des enseignements cours / stages / vacances définie pour chaque année universitaire selon le calendrier officiel de l'UBO
- Les modalités de contrôle des connaissances présentées au jury et au Conseil de l'EUMB où siègent les étudiants élus. Elles sont validées par la Commission de Formation à la Vie Universitaire et affichées sur l'espace numérique des étudiants au cours de premier mois de l'année universitaire ainsi que le règlement intérieur actualisé pour l'année universitaire en cours.

**Les indicateurs d'évaluation du projet sont :**

- Les taux de réussite aux examens
- Les résultats de l'enquête de satisfaction des étudiants en fin de cursus
- Les résultats des bilans annuels réalisés par les étudiants eux-mêmes/promotion à chaque fin d'année universitaire
- Les retours des enseignants, des responsables d'encadrement des étudiants, des tuteurs-référents de stage
- Le suivi des étudiants réorientés
- Les taux d'insertion professionnelle évalués à DE + 12, 18 et 36 mois en collaboration avec le GREF Bretagne et Cap Avenir de l'UBO

## **Le cursus universitaire pour l'année universitaire 2021-2022**

**94 étudiants sont en formation pour l'année universitaire 2021-22 :**

**Etudiants inscrits en licence (premier cycle) :**

- 24 en 2<sup>e</sup> année d'études (DGFSMa2)
- 23 en 3<sup>e</sup> année d'études (DFGSMa3)

**Etudiants inscrits en master (second cycle) :**

- 23 en 4<sup>e</sup> année d'études (DFASMa1) dont deux en reprise d'étude
- 22 en 5<sup>e</sup> année d'études (DFASMa2)

**Les priorités d'organisation des études de sages-femmes en 2021-22 :**

- La mise en place d'un carnet d'apprentissage avec débriefings de stage plus nombreux, d'un livret de stage réservé à l'évaluation
- La mise en place de l'évaluation des terrains de stage par les étudiants (3 fois dans l'année) dans l'attente de la mise en place de Gélules (logiciel national géré par les étudiants)
- Le développement des outils numériques : SIDES, UNESS...
- Une journée ESF Brest des étudiants des 4 promotions réunies organisée en novembre
- La continuité de la mise en place des commissions pédagogiques (3/an) incluant un temps sur le bien-être étudiant
- La création d'un nouveau site
- Un travail sur la création d'une page facebook et compte twitter

**Documents officiels de l'année universitaire en cours :**

- L'alternance des enseignements cours / stages / vacances définie selon le calendrier officiel de l'UBO (annexe 3)
- Les modalités de contrôle des connaissances (annexe 4)

## Annexe 1 : Répartition des UE de la Licence

UE	FGSMa2				TOTAL HEURES FGSMa2	FGSMa3				TOTAL HEURES FGSMa3
	Semestre 3		Semestre 4			Semestre 5		Semestre 6		
	ECTS	HEURES	ECTS	HEURES		ECTS	HEURES	ECTS	HEURES	
Santé, Société, Humanité			1	12		3	35	3	39,5	
Santé publique, démarche de recherche : recherche documentaire, anglais		18	2	37		2	21	5	50,5	
Sémiologie *	2	27								
Tissu sanguin et système immunitaire *	3	64,5								
Agent infectieux, hygiène *	7	70								
Hormono-reproduction *	6	51,5								
Génétique médicale *	4	41								
Appareil cardio-vasculaire et respiratoire			3	26,5						
Rein-Voies urinaires*			4	29						
Digestif *, locomoteur, neuro-sensoriel			4	32,5						
Obstétrique	7	53,5	5	51		7	57	4	41	
Gynécologie						4	39,5			
Pédiatrie, puériculture, néonatalogie	1	11,5	1	29		2	37			
C2I (niveau 1)		10		8						
AFGSU				14						
UE libres et librement choisis								6		
<b>SOUS-TOTAL THEORIQUE</b>	<b>30</b>	<b>347</b>	<b>20</b>	<b>239</b>	<b>580</b>	<b>18</b>	<b>189,5</b>	<b>18</b>	<b>131</b>	<b>320,5</b>
Suivi prénatal		x		x		3	105	3	105	
Suivi pernatal		x		x		3	105	9	315	
Suivi post natal		x		x		3	105	3	105	
Soins généraux		x		x		x	x	x	x	
<b>SOUS-TOTAL STAGES CLINIQUES</b>			<b>10</b>	<b>350</b>	<b>350</b>	<b>9</b>	<b>315</b>	<b>15</b>	<b>525</b>	<b>840</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>		<b>30</b>			<b>30</b>		<b>30</b>		

\* Contenu de l'UE commun avec FGSM2 ou FGSM3, partiellement ou en totalité

## Annexe 2 : Répartition des UE du Master

UE	FASMa1 = 4 <sup>e</sup> année				FASMa2 = 5 <sup>e</sup> année				TOTAL HEURES FGSMa4	TOTAL HEURES FGSMa5
	Semestre 7		Semestre 8		Semestre 9		Semestre 10			
	ECTS	HEURES	ECTS	HEURES	ECTS	HEURES	ECTS	HEURES		
Obstétrique, maïeutique, démarche clinique, diagnostic anténatal et médecine fœtale	6	51	5	35,5	5	49	0	4		
Néonatalogie pédiatrie	2	21	2	24	4	33	0	4,5		
Sciences humaines droit	3	27	2	25	5	54,5	0	5		
Gynécologie, santé génésique des femmes et assistance médicale à la procréation	2	19	2	22	3	25	0	6		
Pharmacologie	1	11,5	1	10						
Santé publique / économie, management	1	10	2	16	2	19,5	0	0		
Recherche / langue étrangère	4	27	1	5,5	1	18	0	0		
Mémoire	0	2	0	0	0	2	4	5		
UE librement choisies ( <i>parcours personnalisé</i> )							4			
<b>SOUS-TOTAL THEORIQUE</b>	<b>19</b>	<b>168,5</b>	<b>15</b>	<b>138</b>	<b>306,5</b>	<b>20</b>	<b>201</b>	<b>8</b>	<b>24,5</b>	<b>225,5</b>
Suivi prénatal	3	105	3	105		2 à 3	70 à 105	3	98h	
Suivi pernatal	3	105	6	210		2 à 3	70 à 105	10	301h	
Suivi post natal	x	x	6	210		x	x	3	98h	
Surveillance gynécologique et planification	3	105	x	x		2 à 3	70 à 105	2	70h	
<b>SOUS-TOTAL STAGES CLINIQUES</b>										
Dont parcours personnalisé possible = 2 ECTS	<b>9</b>	<b>315</b>	<b>15</b>	<b>525</b>	<b>840</b>	<b>8</b>	<b>280</b>	<b>21</b>	<b>665</b>	<b>945</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>512,5</b>	<b>30</b>	<b>745,5</b>	<b>1258</b>	<b>30</b>	<b>481</b>	<b>30</b>	<b>689,5</b>	<b>1170,5</b>
Valorisation en heures et en ECTS effective sur le S10, en fait transversale sur S9 et S10										

# Programmation des enseignements cliniques des quatre années de formation

## Objectifs cliniques FGSMa2 et FGSMa3

Objectifs cliniques FGSMa2 Apprentissages cliniques (arrêté du 19/07/2011 DFGSMa)	En nombre de semaines	Objectifs cliniques FGSMa3 Apprentissages cliniques (arrêté du 19/07/2011 DFGSMa)	En nombre de semaines	Objectifs cliniques FASMa1
Soins généraux médecine	2	Suivi prénatal hospitalier	3	
Soins généraux chirurgie	2	Suivi prénatal hors hospitalier	3	
		Pernatal – Salle de naissances	9	
Soins généraux en obstétrique pernatal	2	Pernatal globalisé	3	
Soins généraux en obstétrique postnatal (mères)	2	Suivi postnatal = suites de naissance	3	
Soins généraux en obstétrique postnatal (nouveau-nés)	2	Suivi postnatal (associé aux consultations postnatales)	3	

\*dont une semaine dédiée au Service sanitaire

## Objectifs cliniques FASMa2

Objectifs cliniques FASMa4 Apprentissages cliniques (arrêté du 11/03/2013 diplôme d'Etat de sage-femme)	En nombre de semaines
Prénatal hospitalisation GHR	3
Prénatal : consultation tous types : DAN, PMA ou PMI	3*
Pernatal	6
Pernatal au choix de l'étudiant	3
Postnatal : néonatalogie ou réanimation pédiatrique	3
Postnatal : suites de naissance, hospitalisation ou libéral	3
Gynécologie : consultation et/ou CPEF	3

Objectifs cliniques FASMa5		En nombre de semaines
SEMESTRE 9	Pernatal	2 ou 3
	Prénatal	2 ou 3
	Gynéco/CPEF	2 ou 3
SEMESTRE 10	Stage intégré	20



# Annexe 3 : Alternance cours/stages 2021-22

		Semestre 1										Semestre 2																																									
MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT																																									
Semaines	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
		PASS LASS PASSERELLE																														VACANCES																					
		Semestre 3										Semestre 4																																									
MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT																																									
Semaines	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
<b>FG SMa2</b>	Cours 1	Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5	Cours 6	Cours 7	Cours 8	Cours 9	Cours 10	Cours 11	Cours 12	Cours 13	Cours 14	Cours 15	Cours 16	VACANCES	Cours 17 + 1ère s° S3	Cours 1	Stage 1	Cours 2	Cours 3 + w perso	Stage 2	Cours 4	Cours 5	Cours 6	Cours 7	Cours 8	Cours 9	VACANCES	Cours 10	Stage 3	Cours 11 + 1ère s° S4	Stage 4	Stage 5	Cours 12	Stage d'initiation PACES adaptée Vote directe	VACANCES					Session 2										
		Semestre 5										Semestre 6																																									
MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT																																									
Semaines	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
<b>FG SMa3</b>	Cours 1	Cours 2	Cours 3	Stage 1	Cours 4	Cours 5	Stage 2	Cours 6	Stage 3	1ère session S5	VACANCES	Cours 1	Stage 4	Cours 2	Cours 3 + w perso	Stage 5	Cours 4	Cours 5	Stage 6	VACANCES	Cours 6	Cours 7	Stage 7	1ère session S6	Stage 8	Cours 8	VACANCES					Session 2																					
		Semestre 7										Semestre 8																																									
MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT																																									
Semaines	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
<b>FA SMa4</b>	Cours 1	Cours 2	Stage 1	Cours 3	Cours 4	Stage 2	Cours 5	Cours 6	Stage 3	1ère session S7	VACANCES / TRAVAIL PERSONNEL	Cours 1	Cours 2	Stage 4	Cours 3 + w perso	Cours 4	Cours 5	Stage 5	Cours 6	Cours 7	Cours 8	VACANCES / TRAVAIL PERSONNEL	Stage 6	1ère session S8	Stage 7	Stage 8	VACANCES					Session 2																					
		Semestre 9										Semestre 10																																									
MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT																																									
Semaines	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
<b>FA SMa5</b>	Cours 1	Stage 1	Cours 2	Cours 3	Stage 2	Cours 4	Cours 5	Cours 6	Stage 3	Cours 7	1ère session S9	VACANCES	Pédago	STAGE INTEGRE										Soutenance ?	VACANCES	CSCT	STAGE INTEGRE										Pédago	Récupération	VACANCES					Session 2									
<b>Dates vacances</b>																																																					

## **Annexe 4 : Modalités de contrôle des connaissances des étudiantes sages-femmes 2021-22**

Cf Modalités de contrôle des connaissances sur Moodle Santé, Rubrique « Informations générales », « MCC et règlement intérieur »

## **Annexe 5 : Règlement intérieur de l'école pour l'année universitaire 2021-22**

Cf Règlement intérieur sur Moodle Santé, Rubrique « Informations générales », « MCC et règlement intérieur »